

RAPPORT ANNUEL 2018

Sictomsed

ZI LA PALISSE
ALLEE DES VERGERS
07160 LE CHEYLARD

TEL : 04.75.29.34.38

TEL : 04.75.29.42.57

Site internet : www.sictomsed.fr

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SICTOMSED doit présenter un rapport annuel d'activité, Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 impose d'y intégrer le rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

SOMMAIRE

I. Objet et structure.....	page 2
II. Le Personnel.....	page 8
III. Les réunions.....	page 10
IV. Les marchés publics.....	page 14
V. Comptes Administratifs 2018.....	page 15
VI. Tarifs 2018.....	page 17
VII. Les ordures ménagères.....	page 21
VIII. La collecte sélective.....	page 23
IX. Les déchèteries.....	page 26
X. Les déchets issus des industriels.....	page 30
XI. Synthèse.....	page 32

I. OBJET ET STRUCTURE

a) Les compétences du SICTOMSED :

- La collecte des déchets ménagers,
- Le traitement des déchets issus des déchèteries
- La collecte et le traitement des déchets issus des entreprises

b. La composition du SICTOMSED

Le SICTOMSED est un syndicat mixte fermé, composé de 30 communes soit 10 164 habitants (population municipale base INSEE 2015). Chaque commune est représentée au sein du Comité Syndical par deux délégués titulaires. Le SICTOMSED est géré par :

- Un Président : Pierre CROS

- Un Bureau Syndical :
 - André FOUREZON – 1^{er} Vice-Président
 - Roland ARGAUD –Vice-Président
 - Christophe SABY –Vice-Président
 - Karine BROSSE – Membre du Bureau

➤ Un Comité Syndical :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2015)	DELEGUES
ACCONS	385	FRAYSSE Bernard
		RANC Christian
ALBON D'ARDECHE	159	PICARD Frédéric
		FILIPPI Michel
ARCENS	361	CURINIER Maria-Isabel
		COURTAULT Joëlle
BOREE	164	CLOT Olivier
		LEBRUN Paul
CHANEAC	259	BONHOMME Laurent
		JOSY Christian
DORNAS	216	COSTE Arnold
		MAZAT Arnold
INTRES	159	BARRIOL Marie-Laure
		BERRY Frédéric
ISSAMOULENC	100	BESSION Charly
		ESTEOLLE Claude

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2015)	DELEGUES
JAUNAC	134	BOULON Jean-Luc
		DEBARD Christine
LACHAPELLE SOUS CHANEAC	176	BARRES Gilles
		IMBERT Sandrine
LA ROCHETTE	57	CHARPENNEY Serge
		BLACHE Joël
LACHAMP RAPHAEL	74	DAL PRA Yvette
		D'ANNUNZIO Marie-Thérèse
LE CHAMBON	43	ANSELMETTI Christine
		DORNE Thierry
LE CHEYLARD	3032	CROS Pierre
		SERRE Denis
LES NONIERES	217	BLANC Luc
		FISCHER Sabine
MARIAC	597	CHAMBERT Christine
		FOUREZON André

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2015)	DELEGUES
MEZILHAC	93	ETIENNE René
		TEYSSIER Baptiste
ST ANDEOL DE FOURCHADES	56	CHAUSSINAND Didier
		ALLARD-CHALANCON Josyane
ST BARTHELEMY LE MEIL	196	MEISSNER Philippe
		MICHELAS Jean
ST CHRISTOL	101	BROSSE Karine
		FREYDIER Nicolas
ST JEAN ROURE	273	CLARET Nicolas
		DE BREBISSON Cyrille
ST JULIEN BOUTIERES	199	FAURE Philippe
		MANDON Murielle
ST JULIEN LABROUSSE	331	BOUIX Monique
		LADREYT André
ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD	199	FAURE Annie
		VIGNAL Jérôme

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2015)	DELEGUES
ST GENEST LACHAMP	99	SABY Christophe
		SOULAGEON Pierrette
ST MARTIAL	241	CLEMENT Raphaël
		GARDES Michel
ST MARTIN DE VALAMAS	1142	ARGAUD Roland
		GIRARDOT François
ST MICHEL D'AURANCE	277	BLACHIER Yvan
		FARGIER Franck
ST PIERREVILLE	548	PUAUX Frédéric
		VIALATTE François
ST PRIX	276	BARD Marc
		PRIEZ Patrick
TOTAL	10 164	

II- LES EMPLOYES

- Au 31 décembre 2018, le SICTOMSED employait 17 agents :

- 1 Directeur - Technicien principal 2^{ème} classe :

DESMARIES Nicolas

- 1 Rédacteur principal de 1^{ère} classe :

CHABAL Séverine

- 6 Adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe:

BLANCHARD Denis

BOYER Thierry

DESSUS Roland (Temps partiel 50%)

DURAND Sébastien

LAVIS Pascal

CHAMBON Jérôme

- 1 Adjoint technique de droit privé :

FORT Mickaël

- 3 Adjoints Techniques principaux de 2^{ème} classe :

VIALATTE David
CROUZET Joël
DELAGORDERY Sébastien

- 5 Adjoints Techniques Territoriaux :

GAILLARD Michel
PAYS Franck
DE BIASIO Catherine - CDI de droit public (31h30/mois)
FAURE Claude - CDD
ROCHETTE Clément - CDD

III. LES REUNIONS

a. Bureau Syndical

En 2018, le Bureau Syndical s'est réuni 2 fois

b. Comité Syndical

Au cours de l'exercice 2018, le Comité Syndical s'est réuni 3 fois pour prendre 34 délibérations.

<i>Comité Syndical du 07 mars 2018</i>	
01/2018 CS	VALIDATION MARCHE TRAVAUX NOUVEAU MODE DE COLLECTE
02/2018 CS	VALIDATION BON DE COMMANDE UGAP
03/2018 CS	DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2018
04/2018 CS	CA 2017 - BUDGET GENERAL
05/2018 CS	CA 2017 - BUDGET ANNEXE

Comité Syndical du 07 mars 2018 (suite)

06/2018 CS	COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET GENERAL
07/2018 CS	COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET ANNEXE
08/2018 CS	MODIFICATION DES CLES DE REPARTITION
09/2018 CS	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET GENERAL
10/2018 CS	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE
11/2018 CS	EMPRUNT 2018 – BUDGET GENERAL
12/2018 CS	TAUX DE LA TEOM
13/2018 CS	REDEVANCE SPECIALE 2017 – BUDGET GENERAL
14/2018 CS	REDEVANCE SPECIALE 2017 – BUDGET ANNEXE
15/2018 CS	PARTICIPATION VAL'EYRIEUX – COMMUNE DE ST CLEMENT LE BAS
16/2018 CS	AVENANT A LA CONVENTION CDG07 – DOSSIER CNRACL
17/2018 CS	AVENANT ECO-DDS

Comité Syndical du 27 juin 2018

18/2018 CS	RAPPORT D'ACTIVITE 2017
19/2018 CS	CREDIT RELAIS
20/2018 CS	DECISION MODIFICATAIVE N° 1 – BUDGET GENERAL
21/2018 CS	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE
22/2018 CS	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN ENTRE LES COMMUNES ET LE SICTOMSED
23/2018 CS	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TREMPLIN
24/2018 CS	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA RECYCLERIE LES TRESORS DU FONDS D'LA BENNE
25/2018 CS	CONTRAT TERRITORIAL POUR LE MOBILIER USAGE

Comité Syndical du 05 décembre 2018

26/2018 CS	SYTRAD PROJET DE TERRITOIRE – UNI'D
27/2018 CS	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Comité Syndical du 05 décembre 2018

28/2018 CS	SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE
29/2018 CS	PROTECTION SOCIAL COMPLEMENTAIRE : MANDAT AU CENTRE DE GESTION POUR LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION AU TITRE DU RISQUE
30/2018 CS	INDEMNITE DE CONSEIL
31/2018 CS	MODIFICATION DE LA CLE DE REPARTITION CHARGES DE PERSONNEL ENTRE BG ET BA
32/2018 CS	DM N°2 – BUDGET ANNEXE
33/2018 CS	CESSION CONTENEURS ORDURES MENAGERES/TRI SELECTIF ET DEUX BENNES A ORDURES MENAGERES
34/2018 CS	TRANSFERT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS A LA CAPCA

IV. LES MARCHES EN 2018

- ❖ Modification CG 147 JW :
 - Entreprise retenue : CARROSSERIE VINCENT – 6 577,73 € TTC

- ❖ Conteneurs OMR, VERRE, FIBREUX et NON-FIBREUX :
 - Entreprise retenue : TEMACO – 1 252 210,80 € TTC

- ❖ Travaux – mise en place des nouveaux conteneurs :
 - Entreprise retenue : ETS FAURIE Christian Travaux Publics – 353 386,33 € TTC

- ❖ Panneaux conteneurs :
 - Entreprise retenue : IMPRESSIONS MODERNES - 20 305,20 € TTC

- ❖ Suivi de la mise en place du nouveau système de collecte :
 - Entreprise retenue : ALTITUDES VRD – 8 190,00 TTC

V. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

a. Budget Général

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé		Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		563 807,67 €		178 787,03 €
Opération de l'exercice	1 820 440,12 €	1 795 815,09 €	1 692 592,02 €	1 768 974,04 €
Totaux	1 820 440,12 €	2 359 622,76 €	1 692 592,02 €	1 947 761,07 €
Résultats		539 182,64 €		255 169,05 €
Reste à réaliser			878 350,00 €	508 000,00 €
Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de			255 169,05 €	Au cpte 001 – Excédent d'investissement reporté
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			115 180,95 €	Au cpte 1068– Excédent de fonctionnement capitalisé
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			424 001,69 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement reporté

b. Budget Annexe

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		68 203,99 €		3 394,98 €
Opération de l'exercice	353 203,14 €	383 634,12 €	23 005,48 €	21 931,95 €
Totaux	353 203,14 €	451 838,11 €	23 005,48 €	25 326,93 €
Résultats		98 634,97 €		2 321,45€
Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de			2 321,45 €	Au compte 001 – Excédent d'investissement reporté
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			98 634,97 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

VI. REDEVANCE SPECIALE

a. Budget Général

	TARIFS 2018 TTC en euros
Communes – bâtiments publics communaux	Forfait : 2.42 €/habitant
Centre des finances publiques (locaux administratifs)	Forfait : Le Cheylard : 723,72 € Saint Pierreville : 177,25 €
La Poste	Forfait : Le Cheylard : 1 215,87 € / St Martin de Valamas : 614,81 €
Hôpitaux (calcul basé sur 88% d'occupation des lits – 800 grammes de déchets par jour)	(Nombre de lits * 88%)*365 jours * 800 gr* 274,31 €/tonne
Collège/Lycée (calcul basé sur le nombre de demi-pensionnaire – 400 grammes de déchets par jour – 160 jours d'école par an)	Nombre de demi-pensionnaire *160 jours * 400 gr* 274,31 €/tonne
Campings publics et privés (calcul basé sur le nombre d'emplacement – 1.2 kg de déchets par jour/emplacement – 60 jours d'ouverture)	Nombre d'emplacement*1.2kg*60 jours*274,31 €/Tonne
Location broyeur petit modèle	7,50 € le 1 ^{er} jour / 4,50 € pour les jours suivants Caution : 600,00 € par chèque non encaissé
Location broyeur grand modèle	9,00 € le 1 ^{er} jour / 6,00 € pour les jours suivants Caution : 1000,00 € par chèque non encaissé
Collecte des bennes	60,04 €/l'heure
Location des bennes	90,70 €/mois
Tarif horaire Main d'œuvre	31,44 € / heure
Déplacement Ford Transit (à ce prix il faut rajouter le tarif horaire main d'œuvre)	0.65 €/Km

b. Budget Annexe

		Tarifs HT en euros 2018 2ème semestre
Location bennes	Location des bennes ouvertes	71,50 €/Mois
	Location des bennes à toit coulissant	107,35 €/Mois
	Collecte des bennes	56,23 €/heure
Prétraitement	Prétraitement et manutention DECHETS INDUSTRIELS BANALS	24,79 €/Tonne
	Prétraitement et manutention CARTON	38,03 €/Tonne
	Prétraitement et manutention films plastiques 2.04-40	24,79 €/Tonne
Transports	Transport au voyage pour Chatuzange-le- Goubet - VEOLIA si moins de 15 tonnes de déchets	451,00 €/Tonne
	Transport DIB avec au moins 15 tonnes de déchets	30,07 €/Tonne
	Transport Carton	49,56 €/Tonne
	Transport films plastiques	44,63 €/Tonne
	Transport ferraille pour 8 tonnes	384,98 €/Voyage
	Transport gravats	19,68 €/tonne

b. Budget Annexe (suite)

		Tarifs HT en euros 2018 2 ^{ème} semestre
Traitement	Elimination des DIB avec Taxe Générale des Activités Polluantes 2018 : TGAP à 24,00 € HT/T	88,80 €/Tonne
	Elimination du bois A et des Déchets verts	20,75 €/Tonne
	Elimination du bois B	100,75 €/Tonne
	Elimination des inertes	3,50 €/Tonne
	Traitement des pneus en mélange	330,00 €/Tonne

b. Budget Annexe (suite)

		Tarifs HT en euros 2018 2 ^{ème} semestre
Traitement	Reprise cartons (prix indicatif au 12/2018, variation mensuelle)	41,00 €/Tonne
	Reprise films plastiques PE (prix indicatif au 12/2018, variation mensuelle)	23,00 €/Tonne
	Reprise métaux (prix indicatif au 12/2018, variation mensuelle)	106,00 €/Tonne
	Conditionnement, transport et mise en CSDU des Déchets Industriels Banals avec Taxe Générale des Activités Polluantes 2018 : TGAP à 24,00 € HT/T	143,66 €/Tonne
	Lavage désinfection des bennes	29,41 €/Rotation
	Tarif horaire Main d'oeuvre	32,36 €/Heure
	Déplacement Ford Transit (à ce prix il faut rajouter le tarif horaire de main d'oeuvre)	0,55 €/Km

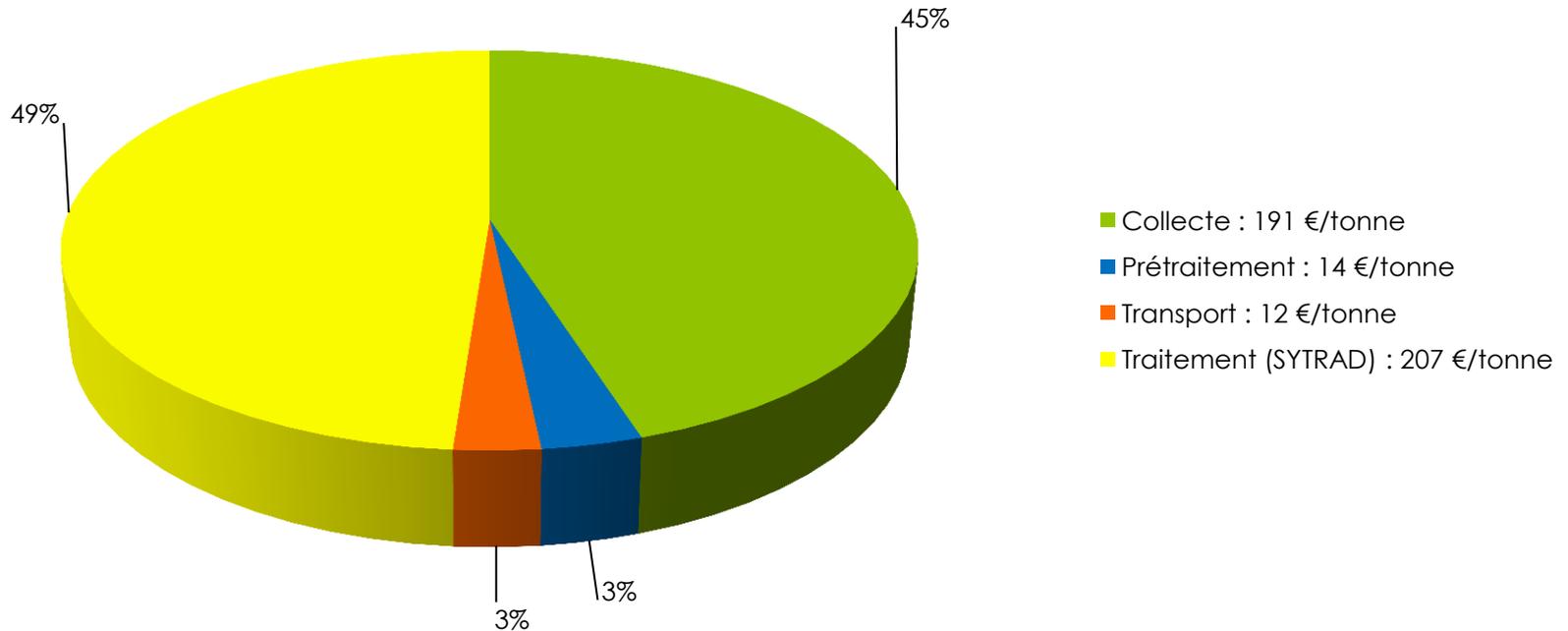
Les transports étant sujets à de fortes variations possibles en cours d'année, les prix du transport et de collecte des bennes seront révisés à 6 mois suivant les valeurs de l'index ACT-RA de l'indices-pro.com

Reprise matériaux : les prix de reprise des différents matériaux sont corrigés mensuellement suivant les négociations avec les repreneurs.

VII. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

	Tonnages		Destination	Coûts en €/tonne	
	2017 livrés	2018 livrés		2017	2018
Ordures Ménagères (PAV)	3 231,51	2 322,77	Centre de Valorisation des déchets Organiques du SYTRAD à Etoile sur Rhône	420,00	424,00
Ordures Ménagères (PAV)	278,22	227,86	Centre de Stockage des Déchets Ultimes		
TOTAL	3 509,73	2550,63			

Répartition du coût des ordures ménagères



Coût total : 424 € / tonne

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE

	Tonnages		Destination	Coûts en €/tonne	
	2017 livrés	2018 livrés		2017	2018
Collecte sélective : Papier/carton Corps creux Verre (PAV)	827,06	632,92	<ul style="list-style-type: none"> - Papier/Carton et corps creux : Centre de tri du SYTRAD à Portes-les-Valence - Verre : IPAQ préparateur de calcin à Lavilledieu 	79,00	84,00

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE (suite)

- ❖ Le résultat de la collecte sélective des 3 dernières années par flux

	2016		2017		2018	
	Kg/an/hab livrés	Evolution	Kg/an/hab livrés	Evolution	Kg/an/hab livrés	Evolution
Papier/Carton	18,66	-3,01 %	18,22	- 2,36 %	20,12	+ 10,43 %
Corps creux	7,19	-4,89 %	7,46	+ 3,76 %	7,20	- 3,48 %
Verre	34,82	-0,17 %	35,63	+ 2,33 %	34,95	- 1,90 %

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE (suite)

❖ Le coût de la collecte sélective pour les trois flux

	2018
Tonnages livrés	632,92
Dépenses	198 041,80 €
Recettes	144 826,70 €
Résultat en €	53 215,10 €
Résultat en €/Tonne <small>(arrondi à l'unité)</small>	84 €

IX. LES DECHETERIES

	Tonnages (livrés)		Destination	Coûts en €/Tonne	
	2017	2018		2017 Résultats	2018 Résultats
Déchets verts	1003,19	721,37	Repris à la déchèterie par l'ETS Merland – Valorisation énergétique	95,00	55,00
Bois A – non traité			Repris à la déchèterie par l'ETS Merland – Valorisation énergétique		
Bois B - traité	402,36	325,30	ETS SUEZ - CHABEUIL	135,00	124,00
Cartons	212,19	164,24	Centre de tri du SYTRAD à Portes les Valence	75,00	73,00
Encombrants	762,61	397,33	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Chatuzange le Goubet - VEOLIA	210,00	181,00
Pneus	52,88	45,66	Repris par l'ETS EUREC pour ALIAPUR - NEGOMETAL	56,00	200,00
Déchets Ménagers Spéciaux (mise en place de l'éco-organisme ECODDS au 01-01-2014)	16,52	14,737	Centre de tri – Repris à la déchèterie par l'ETS CHIMIREC	567,00	865,00

IX. LES DECHETERIES (suite)

	Tonnages		Destination	Coûts en €/Tonne	
	2017	2018		2017	2018
Déchets inertes	860,20	648,39	ETS FAURIE BTP – Désaignes / ETS VALORSOL à Bourg de Péage	90,00	55,00
Huiles mécaniques	11,97	8,55	Repris à la déchèterie par l'ETS VOLLE	153,00	137,00
Métaux	389,06	269,45	Centre de tri DGE à Portes les Valence	36,00	- 36,00
Batteries	5,301	5,359	Centre de tri DGE à Portes les Valence	-713,00	-601,00
Piles	0,660	1,542	Reprises à la déchèterie par l'ETS COREPILE	24,00	21,00
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	148,90	112,20	Repris à la déchèterie par OCAD3E	7,00	-48,00
Meubles (mise en place de l'éco-organisme ECO-MOBILIER)	122,42	128,92	Centre de tri Plancher à Lavilledieu	-58,00	-20,00

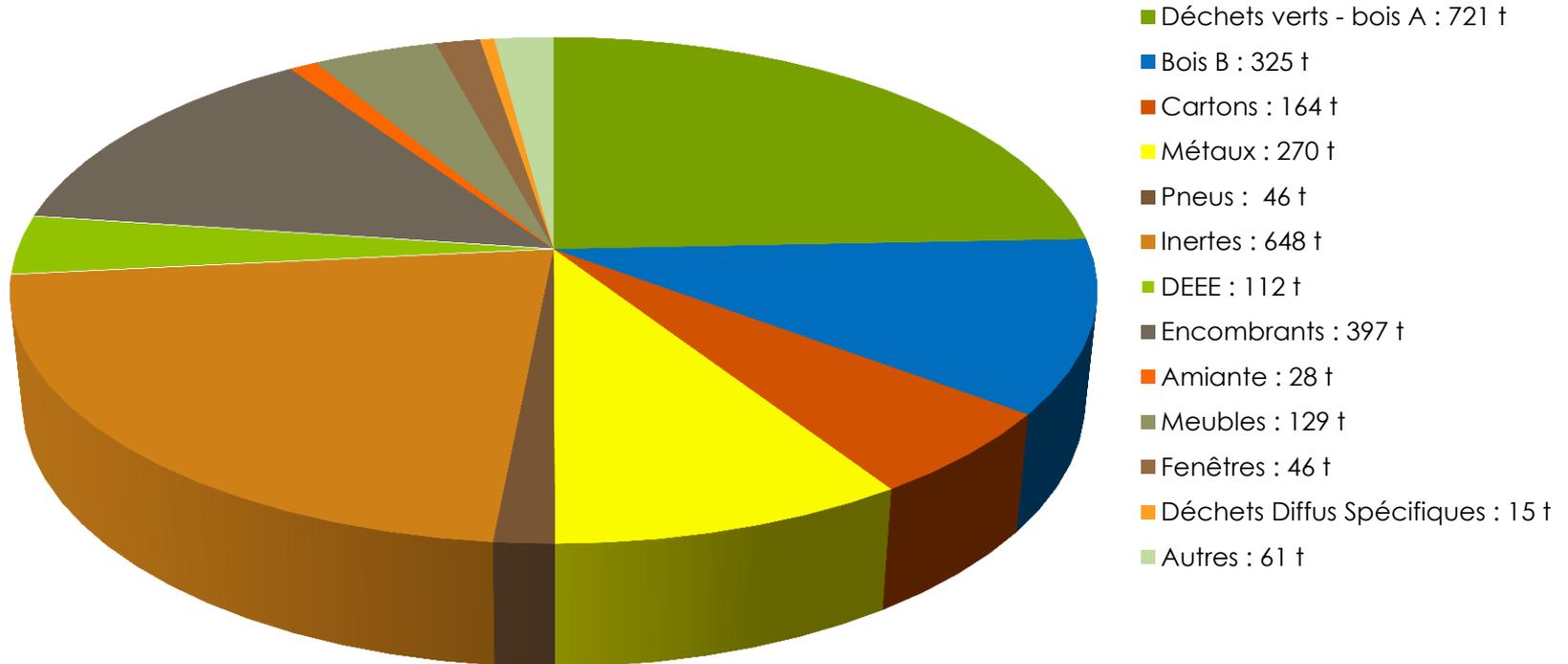
IX. LES DECHETERIES (suite)

	Tonnages		Destination	Coûts en €/Tonne	
	2017	2018		2017	2018
Lampes/néons	0,621	2,755	Reprises à la déchèterie par RECYLUM	24,00	21,00
Cartouches d'imprimante	0,200		Reprises à la déchèterie par L'ETS UPSURGE	24,00	21,00
Bouteilles de gaz	3,120	2,010	Reprises par les producteurs de bouteilles de gaz	24,00	21,00
Amiante	31,60	28,46	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Roche-La-Molière – SITA	165,00	200,00
Fenêtres	44,860	45,98	ETS VALORSOL à Bourg de Péage	148,00	141,00
Textiles Linge et chaussures	42,15	39,698	Le Relais et la Ressourcerie Vernoux	-21,00	-12,00
Huiles végétales		1,00	HUILETIC à ASPERJOC		79,00
TOTAL	4 072,86	2 962,95			

Le coût moyen de la collecte et du traitement des déchets ménagers par habitant en 2018 (ordures ménagères + déchèteries + collecte sélective) = 133,00 €/Habitant pour un poids moyen de 602 kg/an/Habitant

(en 2017 = 127,65 €/Habitant pour un poids moyen de 625 kg/an/habitant)

Tonnages déchèteries

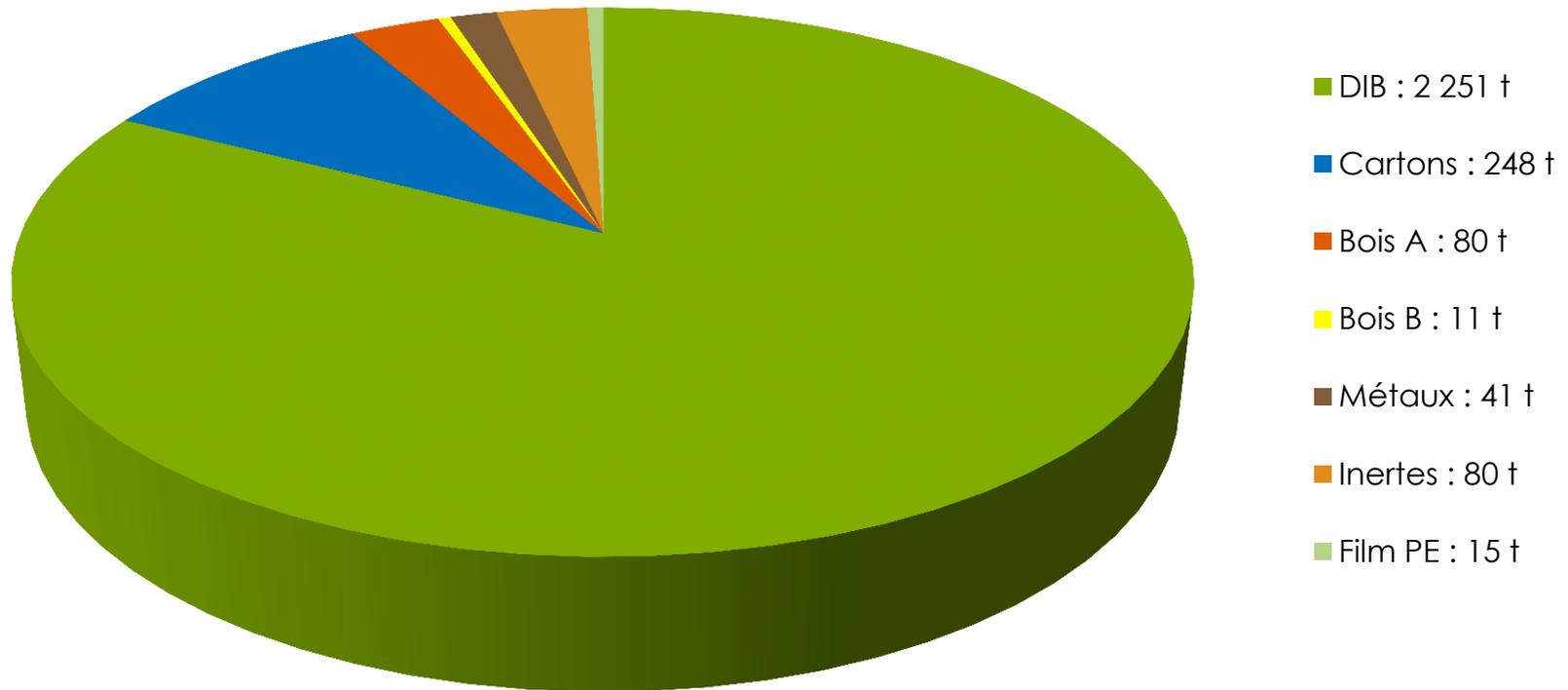


Tonnage total : 2 962 tonnes

X. LES DECHETS ISSUS DES INDUSTRIES

	Tonnages collectés					Destination
	2014	2015	2016	2017	2018	
Déchets Industriels Banals	1 315,48	1 345,16	1 558,06	1 816,24	2 251,47	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Chatuzange-le-Goubet - VEOLIA
Cartons	146,80	148,06	185,96	177,13	247,98	Centre de tri COVED à Roussas
Bois A	10,62	19,34	35,30	66,86	79,53	Repris à la déchèterie par l'Ents MERLAND – Valorisation énergétique
Bois B	9,64				11,28	ETS SUEZ – ETS VALORSOL
Déchets verts	14,24					Repris à la déchèterie par l'Ents MERLAND – Valorisation énergétique
Métaux	24,42	18,26	23,66	46,41	40,97	Centre de tri NEGOMETAL
Films PE	35,82	28,08	26,05	26,12	14,54	Centre de tri COVED à Roussas
Inertes	56,96	29,84			80,07	ETS VALORSOL – BOURG DE PEAGE

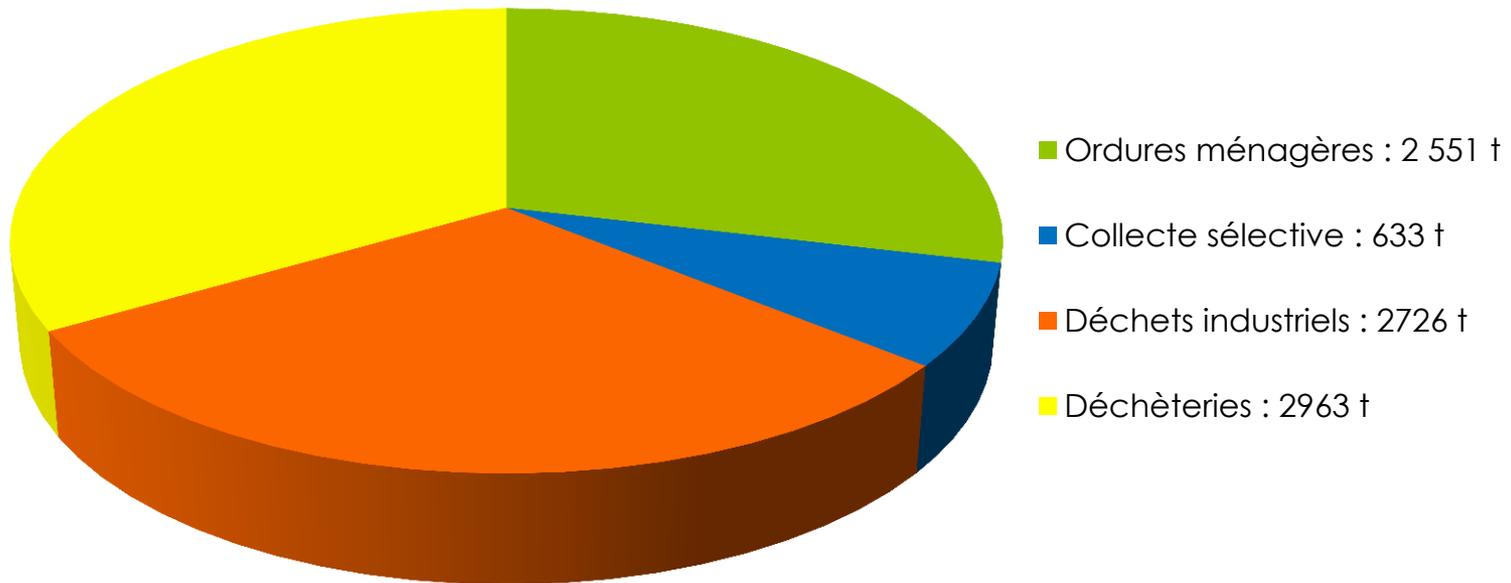
Déchets issus des Industriels : Tonnages collectés 2018



Tonnage total : 2 726 tonnes

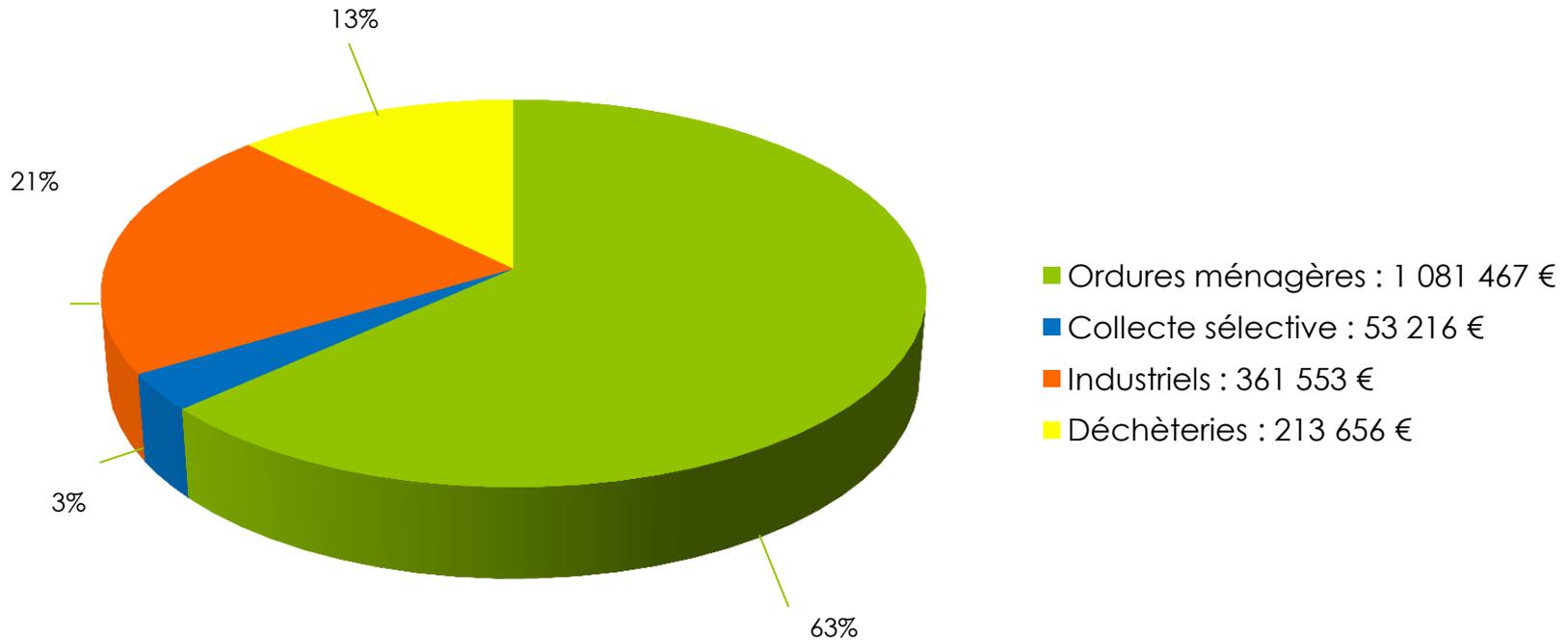
XI. SYNTHESE 2018

Tonnages 2018



Tonnage total : 8 873 tonnes

Coût des déchets - 2018



Coût total : 1 709 892 €

QUELQUES RAPPELS

Déchets acceptés en déchèterie :

- ❖ Déchets verts (gazon, haies), bois A (non traité) et bois B (traité)
- ❖ Encombrants
- ❖ Cartons encombrants
- ❖ Gravats des particuliers en petite quantité
- ❖ Déchets ménagers spéciaux (peinture, colles, solvants, piles, cartouches d'impression,...)
- ❖ Pneus
- ❖ Huiles mécaniques, batteries
- ❖ Métaux
- ❖ Verre
- ❖ Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques
- ❖ Lampes à décharge et à led, tubes fluorescents et lampes à économie d'énergie
- ❖ Amiante (collecte tous les 1ers mardis de chaque mois à la déchèterie du Cheylard)
- ❖ Vêtements, chaussures, linge de maison
- ❖ Mobilier
- ❖ Fenêtres
- ❖ Films plastiques
- ❖ Laine de verre
- ❖ Polystyrène

Location de broyeurs

Le SICTOMSED loue des broyeurs (disponibles sur la déchèterie du Cheylard) , ils sont électriques (220 v). Le diamètre des branches qui peuvent être broyées est de 4.5 cm pour le Jo Beau et 3 cm pour le Viking. Les tarifs sont les suivants :

	1 ^{er} jour	Jours supplémentaires	Caution (chèque non encaissé)
Broyeur « VIKING »	7.50 €	4.50 €	600.00 €
Broyeur « JO BEAU»	9.00 €	6.00 €	1 100.00 €



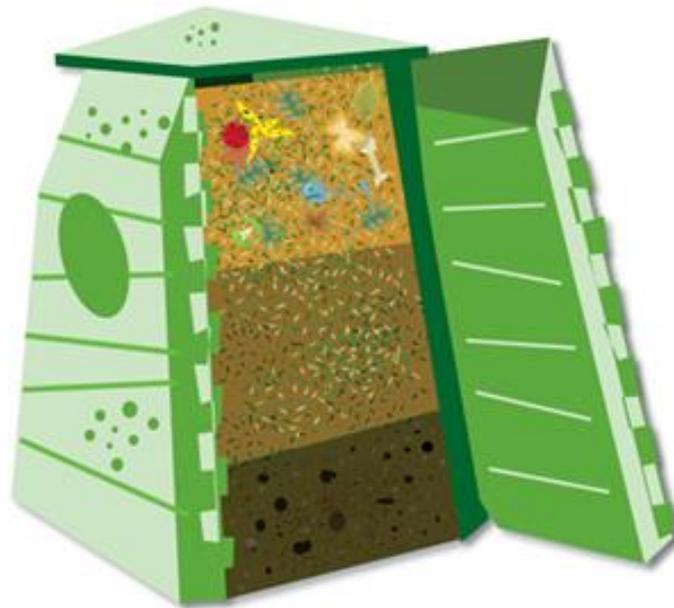
Pour louer le broyeur, l'utilisateur doit :

- Signer un état contradictoire du matériel et un contrat de location avec le SICTOMSED.
- Régler par chèque à l'ordre du Trésor Public (voir les tarifs ci-dessus) et présenter une pièce d'identité.

Ensuite, le gardien déchèterie expliquera à l'utilisateur le fonctionnement du broyeur, lui remettra le manuel d'utilisation et une rallonge.

Vente de composteurs : 30.00€

Le compostage permet de réduire votre poubelle de 30 %, de limiter les transports et de produire un engrais naturel et fait maison. Les composteurs sont disponibles à la déchèterie du Cheylard,



www.sictomsed.fr